

Harmonisation, Quality Assurance
and Accreditation in Africa

HAQAA3



LES NOTES DE POLITIQUE D'HAQAA-3

Série sur l'intégration continentale et régionale dans
l'enseignement supérieur africain

Note de politique n°3

LES LANGUES ET L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET CONTINENTALE AFRICAINES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rada Tirvassen
Décembre 2023

Note : Les Notes de politique d'HAQAA sont rédigées dans le cadre d'HAQAA-3 mais n'engagent que leurs auteurs. Rada Tirvassen est professeur émérite à l'université de P...



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES



DAAD
Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



ENQA
European Association for
Quality Assurance in Higher Education

Les Notes sont en accès libre et peuvent être diffusées librement. Cependant, d'un point de vue épistémologique, elles sont toujours un « travail en cours » ouvert à la critique et à la révision.

INDEX

INTRODUCTION	2
LA SITUATION LINGUISTIQUE GLOBALE EN AFRIQUE ET LE PATRIMOINE MULTILINGUE.....	2
LE LIEN ENTRE LES LANGUES ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE / RÉGIONALE	3
QUESTIONS À PRENDRE EN COMPTE	3
HYPOTHÈSES SUR LESQUELLES LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES PEUVENT ÊTRE FONDÉES.....	4
RECOMMANDATIONS POLITIQUES.....	5
DE NOUVEAUX HORIZONS : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	7

INTRODUCTION

La présente *Note de politique* représente une première tentative d'analyse du lien entre les langues et l'intégration régionale et / ou continentale des établissements d'enseignement supérieur (EES) en Afrique, dans le cadre plus large des processus d'intégration régionale ou continentale. Elle part du principe qu'aucun cadre de collaboration impliquant une collaboration à fort enjeu entre des établissements d'enseignement supérieur ne peut ignorer les implications culturelles et, en particulier, linguistiques du processus de collaboration. Il y a trop d'exemples d'échec de l'utilisation de l'approche techniciste qui laisse de côté ces implications culturelles. En fait, la Stratégie continentale de l'Union africaine pour l'éducation en Afrique (CESA) 2016-2025, qui vise à développer des ressources humaines de qualité, souligne l'importance des valeurs fondamentales africaines pour réaliser la vision de l'Union.

LA SITUATION LINGUISTIQUE GLOBALE EN AFRIQUE ET LE PATRIMOINE MULTILINGUE

La présente *Note* prend en compte la situation linguistique globale de l'Afrique. Il est bien connu que l'Afrique est le continent le plus diversifié en termes de langues. On estime qu'environ 2 000 langues différentes sont parlées sur le continent africain et qu'elles représentent un tiers de toutes les langues parlées dans le monde. Cela dit, la situation peut varier d'un pays à l'autre : Le Cameroun a une population d'environ 27 millions d'habitants qui parle plus de 250 langues différentes en première langue, à côté de l'anglais et / ou du français. En revanche, plus de 99 % des Rwandais parlent le kinyarwanda, langue bantoue et langue maternelle du pays, alors que le pays compte trois autres langues officielles, à savoir le swahili, l'anglais et le français.

En termes de politique linguistique, la situation est également très complexe. Par exemple, après le démantèlement du système d'apartheid en Afrique du Sud, les 11 langues parlées par les différents groupes de population ont été déclarées langues officielles dans la Constitution de 1996, ce qui serait impossible au Cameroun et, surtout, au Nigeria où l'on parle 525 langues maternelles. D'autres pays ont suivi une approche différente, notamment ceux qui, comme l'île Maurice, ont été colonisés par les Britanniques et ont choisi d'éviter d'adopter une politique de *jure en* matière de langues officielles.

C'est dans ce contexte sociolinguistique complexe que les décisions concernant les langues et leur lien avec l'intégration régionale ou continentale des EES seront discutées. Pour terminer cette section sur une note très positive, **il convient de souligner que le continent africain a une longue tradition historique de gestion du multilinguisme, tant pour la communication officielle que pour l'intégration sociale.**

LE LIEN ENTRE LES LANGUES ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE / RÉGIONALE

Cette note ne vise pas à proposer un « modèle » pour les processus de prise de décision concernant le rôle et les fonctions que les langues peuvent et doivent jouer en matière d'intégration régionale dans l'enseignement supérieur. Elle identifie d'abord un certain nombre de questions à prendre en compte si les porteurs de projets décident de se pencher sur la question linguistique pour dégager des orientations politiques à soumettre aux décideurs sur le continent. Une fois ces questions examinées, un certain nombre de recommandations seront formulées sur la base de certaines hypothèses.

QUESTIONS À PRENDRE EN COMPTE

1. Compte tenu des ressources (humaines et techniques) nécessaires à la mise en réseau régionale et continentale, serait-il possible, réalisable et, plus important encore, politiquement acceptable d'adopter une seule langue comme principal moyen de coopération continentale pour tous les EES du continent ? Il importe de donner une réponse adéquate à cette question en raison des affirmations discutables de certains chercheurs. Par exemple, HERNÁNDEZ-CARRION (2011)¹ affirme que la poursuite du processus de réforme, qui a commencé dans les pays de l'Union européenne après la mise en œuvre du processus de Bologne, implique qu'il est nécessaire d'accepter l'expansion de la langue anglaise. Cette position serait-elle compatible avec le combat actuel pour la décolonisation sur le continent africain ? Quelles en seraient les conséquences pour les pays sans tradition anglophone ? La réponse semble clairement négative : Le projet (raté) d'anglicisation du système éducatif à Madagascar dans les années 1990 pourrait servir d'illustration aux difficultés insurmontables d'une telle approche.

2. Si l'on suppose, sur la base des réponses aux questions posées au paragraphe précédent, que les décideurs africains ne sont pas prêts à supporter tous les coûts techniques, humains, éducatifs et sociaux du passage à une politique linguistique monolingue en Afrique et qu'il est, de loin, préférable d'avoir une politique multilingue en raison de ses nombreux avantages, serait-il possible d'identifier une série de langues transfrontalières propices à l'intégration stratégique régionale et continentale ? Quels seraient le sens et la portée exacts à donner à cette politique linguistique multilingue ? Ces questions méritent d'être débattues avec les différents acteurs impliqués dans les EES africains.

3. En particulier, dans quelle mesure l'anglais, le français, le portugais et l'arabe (l'arabe classique ou l'une de ses variantes dialectales utilisées en Afrique du Nord) pourraient-ils faciliter l'intégration régionale (l'anglais servant d'outil pour une coopération stratégique continentale ciblée) ?

¹ HERNÁNDEZ-CARRION, J.R. (2011). « English Language for Successful Integration : Learning from the Bologna Process », *Annals University of Oradea-Economic Sciences*, 20, 140-146, [file:///Users/u04819277/Downloads/Hernandez-Carrion%20English%20Lang.%20Annals%20of%20the%20University%20of%20Oradea%20Economic%20Science%20Vol.20\(2\)140-147 %20018.pdf](file:///Users/u04819277/Downloads/Hernandez-Carrion%20English%20Lang.%20Annals%20of%20the%20University%20of%20Oradea%20Economic%20Science%20Vol.20(2)140-147%20018.pdf) (téléchargé le 20/08/2023).

4. En ce qui concerne la gestion des échanges administratifs et techniques (non académiques), conviendrait-il d'adopter une formule linguistique unique pour toutes les institutions ou une politique bi- et / ou trilingue serait-elle réalisable ? Quelles **seraient les** implications financières des différentes décisions pouvant être prises ?

Les questions soulevées peuvent constituer le fondement des décisions de politique linguistique relatives à l'intégration régionale ou continentale des EES. Bien que la nature et l'étendue de la collaboration déterminent les implications linguistiques à prendre en compte, il est proposé d'éviter une approche descendante et non flexible, car les questions linguistiques sont particulièrement sensibles et peuvent avoir des implications visibles et invisibles en termes de coûts.

HYPOTHÈSES SUR LESQUELLES LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES PEUVENT ÊTRE FONDÉES

- **La langue : pierre angulaire de la communication humaine et clé de la coopération mondiale.** Le principe de base pour la compréhension des implications linguistiques et culturelles de la coopération régionale ou continentale est que, la langue étant la pierre angulaire de la communication humaine et la clé de la coopération mondiale, aucun processus, impliquant la mobilité des étudiants et du personnel à travers ou au-delà du continent et / ou l'échange d'expertise et de résultats de recherche ainsi que le partage d'informations techniques sur la science et la technologie, ne peut ignorer la dimension linguistique d'une telle collaboration.
- **Promouvoir une approche ascendante.** L'une des principales hypothèses de cette *Note* est qu'il ne peut et ne doit pas y avoir d'approche descendante des questions linguistiques, **élaborée par des consultants et imposée aux États** qui demeurent souverains en termes de décisions de politique linguistique. Les orientations politiques devront être :
 - examinées afin d'évaluer leur compatibilité avec les principes fondamentaux sur lesquels reposent les décisions politiques dans chaque contexte national ;
 - réalisable dans le cadre de la collaboration régionale ou continentale mise en place ;
 - contrôlées et évaluées après une période initiale au cours de laquelle les propositions sont pilotées ; et
 - flexibles afin de permettre aux parties prenantes de choisir celles qui correspondent à leurs politiques culturelles ainsi qu'aux exigences des objectifs fixés à la fois dans les contextes nationaux et dans le cadre de collaboration envisagé.
- **Prendre en compte le coût du monolinguisme.** Il serait politiquement, culturellement et financièrement coûteux d'imposer l'utilisation d'une seule langue (par exemple, l'anglais) à tous les établissements afin de renforcer la coopération continentale des EES sur le continent africain. Les EES africains pourraient finir par consolider la mondialisation d'un point de vue linguistique et culturel (PHILLIPSON : 1997 & 2008). En outre, l'anglicisation fera peser des charges linguistiques et financières sur les ressources limitées disponibles pour l'enseignement supérieur sur le continent. Outre les coûts mentionnés ci-dessus, deux autres coûts importants doivent être signalés.

- Tout d'abord, d'un point de vue éducatif, AIREY et al. (2017)² ont démontré que les étudiants formés dans une langue étrangère mettent plus de temps à obtenir des résultats que ceux formés dans une première langue (L1). En outre, les enquêtes de LEHTONEN et al. (dans AIREY et al. : *Ibid.*) sur les programmes de master en deux ans en Finlande ont indiqué que les étudiants affichent des problèmes dans l'utilisation du langage conceptuel lorsqu'ils utilisent une langue qui n'est pas leur L1.
- Deuxièmement, dans les pays qui en sont aux premiers stades de la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'utilisation d'une langue étrangère pour l'enseignement et l'apprentissage peut avoir un impact sur l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants issus d'un milieu familial défavorisé. En d'autres termes, l'utilisation d'une langue étrangère peut avoir des coûts éducatifs et sociaux importants.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

- **Les langues pour l'intégration régionale et continentale.** Les rôles et les fonctions des langues dépendront de la nature et de l'étendue de la collaboration des EES visés. Ces buts et objectifs vont, entre autres, d'une approche d'intégration, qui se réfère à la forme la plus intensive de collaboration, à des formes spécifiques de collaboration, telles que l'établissement d'un système commun de crédits pour la mobilité du personnel et des étudiants et / ou l'élaboration de normes et de lignes directrices pour l'assurance qualité. Chacun des exemples fournis a ses propres implications linguistiques. À cet égard, certaines des principales questions qui pourraient constituer les fondements de décisions potentielles en matière de politique linguistique seront maintenant analysées.
- **Les universités et la promotion des langues indigènes.** Dans le cadre de la coopération continentale et régionale, les universités africaines devraient contribuer au développement des langues indigènes afin qu'elles puissent être utilisées comme des vecteurs de communication et de connaissance dans certaines sphères spécifiques de la vie moderne. Une partie de la mission des universités pourrait consister à contribuer à la normalisation et à l'intellectualisation des langues qui n'ont pas de tradition écrite. En outre, les langues, littératures et cultures africaines pourraient être incluses dans les programmes d'enseignement de toutes les universités africaines. Ces langues pourraient être utilisées comme support d'enseignement dans les programmes formels ou pour soutenir les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage (en tenant compte de leur potentiel sociocognitif). L'argument concernant l'impact positif de l'utilisation des langues indigènes dans la mesure du possible pour l'enseignement et l'apprentissage est assez bien documenté dans la littérature.

Alors que la décision politique devrait être prise par les entités responsables de la gestion de l'intégration régionale ou continentale des EES, sa mise en œuvre relèverait

² AIREY, J. et al. (2017). « The expansion of English-Medium instruction in the Nordic Countries: Can Top-Down University Language Policies Encourage Bottom-Up Disciplinary Literacy goals? ». *Higher Education*, 73 : 561-576.

de la responsabilité des États nationaux et des universités, bien qu'un soutien technique puisse être fourni par des organismes régionaux ou continentaux.

- **Les langues transfrontalières pour une coopération régionale intensive.** La promotion des langues transfrontalières à des fins de coopération régionale devrait être une priorité, car elle figure en bonne place dans l'agenda des décideurs africains. Par exemple, la SADC a créé l'Association linguistique des universités de la SADC (LASU) en 1984. L'un de ses principaux objectifs est de promouvoir les langues véhiculaires transfrontalières dans la région, un objectif que l'association poursuit toujours.

Cet objectif est également conforme au mandat principal de l'Académie africaine des langues (ACALAN), qui consiste à élaborer une stratégie de promotion des principales langues transfrontalières véhiculaires sur le continent à des fins de communication et d'intégration. En effet, en 2002, l'ACALAN (le bras linguistique de l'Union africaine) a été créée dans le but de promouvoir les langues véhiculaires transfrontalières dans la région de la SADC.

Cinq des langues parlées dans la région de la SADC, à savoir le setswana, le chinyanja, le kiswahili, le malgache et le lingala, ont été identifiées comme langues régionales. Toutefois, parmi ces cinq langues, le swahili est celle qui présente le plus grand potentiel pour des initiatives de collaboration transfrontalière dans l'enseignement supérieur. Cette langue est répandue dans plus de 14 pays, à savoir la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Sud-Soudan, la Somalie, le Mozambique, le Malawi, la Zambie et les Comores, ainsi qu'à Oman et au Yémen au Moyen-Orient.

L'autre langue transfrontalière véhiculaire qui a assumé certaines fonctions internationales et techniques est l'arabe, bien qu'il faille faire une distinction majeure entre l'arabe classique et les langues arabes vernaculaires (je laisserai ce débat pour un autre jour). Alors que l'anglais, le français et le portugais peuvent servir de langues pour l'intégration régionale intensive des EES dans les pays anglophones, francophones et lusophones respectifs, on peut plaider en faveur d'une intégration régionale intensive (sélective) utilisant l'arabe (classique ou variétés dialectales) et, dans un avenir proche, le swahili.

La coopération continentale dans l'enseignement supérieur du point de vue des langues. La coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur figure en bonne place dans l'agenda des organisations internationales africaines telles que l'Union africaine, l'Association des universités africaines et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique. D'un point de vue sociolinguistique, il serait plus facile d'établir une collaboration entre les différents blocs linguistiques tels que les institutions anglophones, francophones et arabophones et les EES africains ou les institutions lusophones. Cependant, si les décideurs veulent impliquer tous les pays africains, ils devront d'abord identifier stratégiquement les objectifs fixés et, ensuite, s'assurer que les implications linguistiques (et culturelles) de leurs décisions sont prises en compte.

- **Développer des pôles universitaires basés sur les affinités linguistiques.** Il sera difficile d'établir une collaboration entre tous les étudiants et tous les chercheurs dans toutes les disciplines de toutes les universités africaines. Des pôles universitaires

doivent être identifiés et constitués, et une collaboration entre ces pôles peut être établie. Par exemple, l'université de Pretoria, qui a développé une expertise internationale dans le domaine des sciences vétérinaires, peut offrir son soutien à tous les chercheurs et étudiants concernés désireux de bénéficier des ressources disponibles à l'université dans ce domaine. Pour ce faire, les étudiants et les chercheurs devront maîtriser l'anglais, qui est la langue d'enseignement, d'apprentissage et de recherche de cette institution. Bien que l'auteur de ce document ne puisse pas déterminer les objectifs qui seront fixés pour un projet de collaboration continentale des EES, il est convaincu qu'il serait irréaliste d'impliquer tous les EES dans tous les projets de collaboration.

Bien que la mobilité entre les blocs linguistiques puisse faciliter les échanges, les décideurs devraient envisager la possibilité d'une mobilité du personnel universitaire et des étudiants entre les différents blocs linguistiques pour les avantages linguistiques et culturels évidents de ces échanges. Les avantages des échanges entre spécialistes des langues, de la littérature et de la culture viennent évidemment à l'esprit, mais les spécialistes d'autres disciplines peuvent également bénéficier de ces échanges.

DE NOUVEAUX HORIZONS : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

De nombreux universitaires estiment que si l'intelligence artificielle soulève des questions d'intégrité académique dans l'enseignement supérieur, elle peut aussi être cruciale pour les universités en raison des possibilités offertes pour accroître leur pertinence et leur viabilité. Dans le domaine des langues, les chercheurs estiment que les plateformes linguistiques alimentées par l'IA peuvent faire tomber les barrières linguistiques : des services de traduction en temps réel peuvent être proposés et les étudiants peuvent apprendre auprès d'éducateurs qui parlent d'autres langues. Plus important encore, les éducateurs peuvent utiliser des plateformes alimentées par l'IA pour créer des cours dans différentes langues, offrant ainsi aux étudiants la possibilité d'apprendre dans leur langue maternelle.

C'est pourquoi et dans un avenir proche de nouveaux produits technologiques seront disponibles dans l'enseignement supérieur. Ces développements exerceront une pression accrue sur l'écosystème de l'enseignement supérieur. Pour des raisons qui ne seront pas abordées ici, cet écosystème est plus fragile sur le continent africain qu'il ne l'est en Amérique du Nord et dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Plus précisément, dans les années à venir, les universités africaines devront s'efforcer de trouver un juste équilibre entre la création de lignes directrices et de normes pour empêcher les outils d'IA de porter atteinte à l'intégrité académique et, en même temps, bénéficier de tout ce que les nouveaux modèles d'IA peuvent leur offrir, non seulement en les intégrant dans leur enseignement, mais aussi en les utilisant pour la recherche et l'administration.

L'intégration régionale / continentale de l'enseignement universitaire en Afrique offre une opportunité à ne pas négliger, au moment où les autorités universitaires africaines se penchent sur la question de l'intégration des modèles d'intelligence artificielle dans les programmes et projets universitaires. Elles seront alors inévitablement confrontées à la question de la langue, surtout si les universités africaines adoptent une stratégie visant à mettre en commun leurs ressources et leur expertise. Certaines des stratégies évoquées lors de la discussion sur les

implications linguistiques de l'intégration régionale / continentale peuvent être étendues à la question de l'intelligence artificielle :

- **Identifier les langues transfrontalières pouvant servir à une coopération régionale intensive en matière d'intelligence artificielle ;**
- **Intellectualiser ces langues afin qu'elles soient pleinement outillées, tant en termes de vocabulaire que de syntaxe, pour servir l'objectif de la collaboration transfrontalière en matière d'intelligence artificielle ;**
- **Développer des pôles universitaires basés sur les affinités linguistiques et y étendre la collaboration à l'intelligence artificielle.**